

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 3 avril 2023

Convocation adressée le 28 mars 2023
Compte rendu affiché le 7 avril 2023
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'avril, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 28 mars 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Richard MARION, Patrick ODIARD, Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN, Corinne SUBAI,

Absent(es) excusé(es) : Samira BACHA HIMEUR ; Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL, Stéphanie LEGER, Cédric VAN STYVENDAEL, Florence VERNEY-CARRON

Absent : Yves BEN ITAH

Procuration : Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Stéphanie LEGER à Patrick ODIARD
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION
Florence VERNEY-CARRON à Luc SEGUIN

Secrétaire : Corinne SUBAI

ADOPTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2027

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le Conservatoire de Lyon-Conservatoire à Rayonnement Régional renouvelle son Projet d'Établissement. Ce projet, pluriannuel, a pour objet d'organiser et clarifier la dynamique de l'établissement public à destination de toutes et tous.

Fruit d'une réflexion approfondie, le projet d'établissement 2023-2027 a été élaboré en plusieurs phases de concertation avec les équipes pédagogiques et artistiques, techniques, et administratives. Il s'inscrit dans le respect des préconisations du Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.

Articulé au Schéma métropolitain des enseignements artistiques, à la Charte de coopération culturelle et au Projet éducatif de la Ville de Lyon, ce projet d'établissement se veut aussi en cohérence avec les Objectifs de développement durable adoptés par l'ONU.

Sa mise en œuvre pourra débuter très rapidement, et fera l'objet d'un suivi annuel s'appuyant sur des fiches-actions propres à chaque domaine et spécialité.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **adopte** le projet d'établissement 2023-2027.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

